L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er FEVRIER 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 1er FEVRIER

ANNONCES

De la deuxième Page.

On trouvera dénommées à la deuxième page de l'Abeille toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page nombre d'annonces.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES.

Nous prions les personnes qui nous envoient des annonces à traduire pour le journal du lendemain, de nous les adresser, autant que possible, dans le courant de la journée. Il nous est [illegible] d'en terminer à temps la traduction quand elles nous arrivent toutes ensemble dans la soirée.

Abonnés des campagnes.

Les personnes habitant la campagne qui désireraient s'abonner à l'Abeille peuvent le faire en nous adressant simplement, dans une lettre confiée à la malle, leur nom et l'indication du bureau de poste où doit être envoyé le journal. Il va sans dire que le montant de l'abonnement est payable d'avance en billets de la ville ou des Etats-Unis. Il est à noter que des lettres renfermant de petites valeurs s'égarent, qu'on ne risque presque rien à placer un billet dans une enveloppe.

Nous recevons des abonnements à l'édition quotidienne de l'Abeille pour trois mois et plus, à raison de trois piastres par trimestre; et à l'édition semi-hebdomadaire, pour six mois et plus, à raison de deux piastres et demi le semestre.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par A. Fernandez—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le bail, pour un an, avec privilège de deux autres années, de la belle habitation PRICE, située à environ vingt milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, paroisse St Charles.

Par G. de Feriet—à la Bourse des Négociants, [illegible] de terrain avec deux maisons [illegible], au coin des rues Champs et Johnson. Aussi, une maison basse en briques, [illegible] Champs Elysées et rue Girod. De plus, une jolie résidence rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourbon. Une jolie résidence en briques, rue de Bienville; une autre rue St Louis et Trémé.

Par J. C. Dieher—à sa salle d'encan, marchandises sèches, habillements et chaussures.

Par Vinquet & Co—à sa salle d'encan, marchandises sèches, épiceries et du genre.

Par Gardner Smith & Co—Continuation de la grande vente du tout le stock d'articles de [illegible], à l'ancien local de feu Theo. Oatas, No 29, rue St Charles.

Par J. F. Bolceu—à son magasin Pompes, beurre, fromage, farine, épiceries, &c.

Par E. B. Jacobs—au magasin Hospitalier Vieille Levée, No 10, une galerie photographique.

Par E. Gustave—rue Robertson, entre St Louis et Conti, meubles, miroir, vase, store, &c.

Par F. Fernandez—rue Gallatin, entre Hôpital et Quartier, à 10 heures, meubles de ménage, &c.

Par J. E. Grant—au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, fusil de chasse, carabines, table de Bruxelles et divers, &c.

Par Hodson et Marks—au No 28 de la rue de Chartres, habillements, sacs de voyage, &c.

Par D. E. Morphy—au magasin No 47 de la rue des Magazins, habits et étoffes.

ARRIVAGE DE NEW-YORK.—Le vapeur Matamoras, parti de New-York le 19 janvier, est arrivé ici hier vers midi. Beaucoup de passagers sont venus par ce vapeur. On en trouvera la liste dans notre partie anglaise.

LA LANGUE FRANCAISE ET LA LEGISLATURE.

Dans la séance de vendredi dernier au Sénat, M. Munday a proposé une résolution ayant pour objet la suspension, pour le présent, de la publication en français des procès-verbaux des deux Chambres. La résolution a été adoptée à l'unanimité. Mais par compensation, la même résolution envoyée par le Sénat à la Chambré, a été, sur la motion de M. De Labarre, renvoyée indéfiniment, à l'unanimité. Au Sénat, personne ne s'est levé pour défendre la langue française; il n'y a pas eu de discussion et l'on peut dire que la résolution a passé par surprise. A la Chambre, la discussion a été très vive, et ce qui prouve que la discussion est bonne à quelque chose, c'est que les paroles de la résolution de M. Munday ont fait un revirement complet de l'opinion contraire.

Nous donnons plus loin le compte rendu détaillé des débats. On y verra que les représentants de la population d'origine française, MM. Couvillon, De Labarre, Wiggleman et De Foster ont trouvé de puissants auxiliaires dans quelques membres anglo-saxons, MM. Scanlan, Williamson et McConnell. Les arguments présentés par les orateurs sont assez complets et nous croyons inutile d'y rien ajouter. Nous avons eu [illegible] l'occasion de traiter cette question de la langue française pour que nous n'ayons pas besoin de la traiter à nouveau.

Dans le cours de la discussion, M. Scanlan a présenté une observation fort judicieuse qui vient à l'appui de la thèse que nous soutenons au début de la session. Il a soutenu le désir que la population créole ait les moyens de connaître ce que font les législateurs, mais il a ajouté que le système actuel n'était pas de nature à assurer ce résultat. Il pense que le meilleur moyen pour atteindre le but qu'on se proposerait de faire publier le compte rendu officiel en français dans un journal qui circule habituellement au milieu des populations dont le français est la langue mère.

Nous espérons que cette appréciation de la question, si conforme au bon sens et à l'équité, portera ses fruits et qu'il en sera tenu compte à la première occasion favorable pour la mettre en pratique.

Un de nos confrères, le Star, a pris ouvertement le parti de la langue française et nous l'en félicitons. Le Crescent nous avait déjà soutenus dans la question de l'enseignement du français dans les écoles publiques, et nous espérons qu'avec le concours de tous les journaux de langue anglaise, la cause du maintien de la langue française dans l'Etat continuera à triompher des attaques dont elle est périodiquement l'objet. M. Tucker, qui s'était fait l'avocat de la résolution Munday, a loyalement cédé devant les sentiments exprimés par les membres créoles de la Chambre, et l'assemblée tout entière a voulu, par l'unanimité de son vote, témoigner sa déférence pour l'attachement que la population créole porte à sa langue maternelle. Cette touche condescendance aura un heureux effet; de mutuelles concessions sont indispensables entre des populations d'origine différente, et elles sont le meilleur moyen d'entretenir la bonne harmonie et l'entente cordiale si désirable entre des concitoyens liés par la communauté des intérêts, des sentiments et de la nationalité.

OPÉRA ITALIEN.—La représentation de Faust, qui a été donnée hier soir à l'occasion du bénéfice de M. Ostorman, a été certainement une des meilleures de la saison. Les artistes ont eu le temps de se perfectionner dans leurs rôles, et comme s'ils voulaient nous laisser des regrets, ils se sont tous surpassés. [illegible] était mieux en voix et il s'est fait applaudir dans l'air du troisième acte, qu'il a bien chanté. Mancusi et Marra ont eu aussi du succès. Mme Patti-Strakosch a toujours les honneurs du "bis" dans son air des fleurs, qu'elle chante avec beaucoup de sentiment et qu'elle termine par un trille brillamment enlevé.

Mademoiselle Pauline Canissa a chanté en véritable artiste et s'est montrée aussi dramatique dans son jeu au quatrième acte qu'elle avait été gracieuse au troisième. Elle a chanté à ravir sa chanson du roi de Thulé et la valse des bijoux, et elle nous a prouvé qu'elle avait le don des langues aussi bien que le talent de plaire au public. Cette soirée a été un véritable triomphe pour elle. L'ensemble de la représentation a été excellent.

Ce soir, on donne la seconde représentation de la Favorite, qui a été bien rendue, mardi dernier, par madame Ghioni, et MM. Errani, Mancusi et Bellini. Nous engageons ceux qui n'ont pas assisté à la représentation de mardi à ne pas manquer celle de ce soir.

Vendredi, pour la dernière représentation, nous aurons l'Elisir d'amore, charmant opéra de Donizetti, rempli de délicieux motifs. Il sera interprété par mademoiselle Pauline Canissa, par MM. Errani, Mancusi et Marra. C'est une perle musicale que M. Max Strakosch, [illegible] la représentation d'adieux, qui a lieu à son bénéfice. Il y aura donc triple raison pour que la salle soit pleine.

SUCRE SANS CHAUX NI SULFITE.—Nous avons déjà parlé des expériences de M. Neil Dick, chimiste écossais qui se trouve en ce moment à la Nouvelle-Orléans. M. Dick s'engage à faire du beau sucre, sans employer les moyens ordinaires de défécation, quelque la chaux vive ou le bisulfite de chaux. Il prétend qu'en soumettant la canne à un courant d'air chaud, d'après un procédé qu'il a découvert, il neutralise l'action de l'oxigène de l'air sur le jus de la canne. On suit quelque cette notion est prompte avec tous les jus à l'état de candité, et combien elle leur est préjudiciable. Pour y remédier, on a imaginé de chauffer les cylindres ainsi que le plateau, dans lesquels le jus doit couler, mais cette méthode [illegible].

M. Dick n'attend pas, [illegible] que le jus soit exprimé de la canne; il le chauffe dans les cellules mêmes du précieux roseau, et avant la dégénérescence produite par le contact de l'air. Il assure que ses expériences ont été couronnées d'un plein succès et que le jus de canne ainsi traité conserve toute sa pureté primitive, se prête admirablement [illegible] une sucre supérieur en saveur et en beauté à tous ceux obtenus par les procédés actuels de fabrication.

Nous appelons avec plaisir l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du professeur McCarthy, bien connu à la Nouvelle-Orléans, depuis nombre d'années comme un de nos meilleurs maîtres d'écriture.

BILLETS CONTREFAITS.—M. Jacob Barker a signalé à notre confrère du Times un billet contrefait de $20 de la dernière Banque Nationale d'Indianapolis. La signature du président est mal faite et écrite d'une main tremblante. Les numéros du billet sont faits à la plume au lieu d'être gravés ou imprimés comme dans les bons billets. Les deux vignettes de droite et de gauche sont grossièrement exécutées ainsi que les figures au dos du billet. Avis aux caissiers.

LES PRISONNIERS.—Le général Crawford et son aide-de-camp, le colonel Edgar, étaient encore détenus au fort Jackson le 26 courant, car le Times a reçu une lettre du colonel Edgar portant cette date.

LES LIGNES DE STEAMERS.—On annonce que la Compagnie des Sister va vendre quatre des bâtiments de sa ligne et doit les remplacer par quatre steamers à aubes à plus faible tirant d'eau, qu'on va construire pour elle. Ses quatre steamers à hélice qui appartiennent à la Compagnie continueront leur service.

Une dépêche de Baltimore du 27 dit qu'une nouvelle ligne de steamers va être établie pour faire le service entre cette ville et notre port avec escale à la Havane.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Oscar ROBIN, pharmacien-chimiste, vient d'ouvrir, au No 48 rue Royale, une pharmacie-droguerie, sur un plan nouveau, à l'instar des grands établissements européens de ce genre. M. Robin est déjà avantageusement connu du public instruit par des travaux scientifiques importants qui lui ont valu une juste réputation. Ceux qui visiteront son bel établissement retrouveront en lui, après les grandes années qu'il a passé dans l'armée confédérée, l'homme affable et obligeant qu'ils ont connu naguère. M. Robin remplira avec son exactitude ordinaire les ordres qu'on voudra bien lui confier.

PERTE DU STEAMER COL. CHANDLER.—Nous sommes informé par le gardien du phare de la passe Sabine—qui se trouve ici en ce moment—que le steamer Col. Chandler, expédié de ce port sous les ordres du capitaine E. Wade, le 22 décembre pour Galveston, par la voie de l'Atchafalaya, éprouva un fort coup de vent, à la hauteur de la passe Sabine [la date n'est pas donnée] qu'il se sépara en deux et fut entièrement perdu. Le capitaine et le pilote prirent un des petits canots et tâchèrent de faire terre, mais on ne les aperçut plus. Le corps de Chs. Curtis, le pilote, autrefois de Brashear City, a été trouvé sur le rivage quelques jours après l'accident. Celui du capitaine n'était pas trouvé quand le gardien du phare est parti. Les autres hommes de l'équipage réussirent à s'attacher à une portion du steamer naufragé et à gagner la terre avec l'aide des vagues.

AMERIQUE DU SUD.

Panama, 11 janvier.

Les nouvelles du Chili, qui sont en date du 18 décembre, sont des plus importantes. Il n'y a plus à douter du suicide de l'amiral Pareja, dont le bruit avait couru depuis quelque temps. Tous les Européens ont pleuré la mort de ce brave officier, à la mémoire duquel des journaux chiliens et péruviens n'ont pas craint d'insulter de la façon la plus inconvenante et la plus grossière. Ils se sont vengés sur son cadavre de ce qu'il les avait fait trembler pendant sa vie. Voici le récit de la mort de l'amiral.

Le 28 novembre dernier, le consul américain à Valparaiso se rendit à bord de la Villa de Madrid; il voulait entretenir l'amiral d'affaires concernant le blocus. Durant l'entrevue il lui fit part de la capture de la Covadonga par le bâtiment chilien Esmeralda. L'amiral en fut très affecté, mais il le fut bien davantage quand il connut les détails de la rencontre; ne comprenant pas que ces officiers ne se fussent pas fait couler mille fois plutôt que de produire le pavillon espagnol devant des Chiliens. Le soir du même jour, en dinant avec ses officiers, il répéta plusieurs fois: "Quel déshonneur pour notre pavillon! Comment! le commandant de la Covadonga n'a-t-il pas eu le courage de faire son devoir jusqu'au bout?"

Un lieutenant de la Villa de Madrid, qu'il aimait beaucoup, lui fit observer qu'il n'y avait pas de déshonneur à succomber [illegible]. En effet, non seulement le capitaine de la Esmeralda a hissé le pavillon anglais pour endormir la défiance de la Covadonga, ce qui est une ruse de guerre sinon honorable, du moins tolérée, mais encore il a fait exprès de faire détresse pour attirer les Espagnols, pour ainsi dire, bord à bord, ce qui est une lâcheté réprouvée par toutes les lois de la guerre: c'est comme si un soldat feignait d'être blessé et tuait son adversaire lorsque celui-ci lui tend une main secourable.

Quoi qu'il en soit, l'amiral Pareja ne voulut rien entendre, et il mangea et [illegible] fut tout le reste de la soirée. Il dit qu'il dormirait mal tant que le navire espagnol ne devait pas se rendre. Le lendemain, il demanda qu'on le laissât seul, et il resta depuis ce moment dans sa cabine, quand on entendit un coup de pistolet. On accourut au bruit, et on trouva l'amiral sans mouvement; il s'était fait sauter la cervelle. La mort avait été instantanée. Sur sa table était un papier avec ces mots: "Qu'on ne m'ensevelisse ni dans la terre ni dans les eaux chiliennes. Que tout le monde fasse son devoir, et que chacun apprenne à mourir pour l'honneur du pavillon espagnol."

Peindre la consternation des officiers et de l'équipage de la Villa de Madrid après la mort de l'amiral serait une tâche impossible. En revanche, on a manifesté une joie indécente à Valparaiso; on a fait des caricatures de l'amiral mort, et des caricatures d'un tel cynisme qu'on rougirait de les décrire. Mais quand on a appris que la presse dont un organe, le San Mateo, traitait la reine d'Espagne de la ma[illegible] [illegible], [illegible], les journaux de Lima n'ont guère été plus convenables.

Le corps de l'amiral Pareja n'a pas été jeté à la mer. Il a été confié à la garde du capitaine d'un bâtiment français, qui le ramènera en Europe—cette triste déposition. Le consul de France vient de donner un exemple de patriotisme et de susceptibilité pour l'honneur national qui ne sera certainement pas perdu pour l'Espagne. Il n'y a après tout que les grandes âmes qui soient capables de finir ainsi. A peine [illegible] l'escadre espagnole vient de faire de pompeuses funérailles. On m'assure, et j'ai tout lieu de croire ces informations exactes, que la Covadonga a été reprise et la Esmeralda coulée. Il y a de quoi faire baisser le ton aux Chiliens, qui commençaient à menacer d'avoir non seulement l'Espagne, mais la France, l'Angleterre et toute l'Europe.

Vous vous rappelez qu'on se demandait où était allée la Esmeralda avec sa prise. Un matelot français est venu révéler au consul que Casto Mendez Nunez, de la Numancia, qui a succédé à l'amiral Pareja, que la Esmeralda était allée se réparer à Chiloé avec la Covadonga. Aussitôt, le commandant Nunez a fait lever le blocus des ports de Tomé et Talcahuano, et l'a envoyé à Chiloé les deux bâtiments qui ont été à la tâche du pavillon espagnol. On m'a dit que la [illegible] grande partie des étrangers de Valparaiso regrettent que les Espagnols ne soient pas libéraux. Les Chiliens commencent à leur rendre la vie insupportable. Il n'est pas d'exactions et d'insultes auxquelles ils ne soient en butte, uniquement parce qu'ils sont Européens. A toutes les réclamations le gouvernement répond qu'il ignore les faits, on qu'il les regrette beaucoup, ou qu'il est impuissant à réprimer "le noble élan des passions patriotiques."

L'attitude singulière des journaux européens dans la question chilienne, les honteuses menaces de l'Angleterre à l'Espagne, qui avaient fait craindre que le cabinet de Madrid ne cédât ce qui aurait rendu la vie impossible à tous les Européens de la côte du Pacifique, de Panama au cap Horn, mais nous commençons à être rassurés. Je crois savoir que les dernières instructions arrivées de Madrid sont très fermes, qu'il faudra bien que le Chili accorde les réparations qu'il est déterminé tout de concéder. Il serait par trop facile à ces petites républiques d'abuser de leur faiblesse même pour s'affranchir de toutes les convenances. Personne ne conteste leur indépendance, mais c'est bien le moins qu'elles soient tenues de respecter le droit des gens et les lois internationales.

Nous rions ici des journaux européens qui admirent avec tant de bonne foi l'élan patriotique et la grandeur d'âme des Chiliens. Il est aisé de voir que les rédacteurs de ces feuilles n'ont jamais mis le pied dans les pays dont ils parlent avec tant d'assurance. Les Chiliens crient beaucoup, mais c'est tout: crier par le sucre, on dirait en souriant un des leurs. Si on laisse l'Espagne, avec les seules forces qu'elle a dans le Pacifique, agir comme il convient à son honneur, vous verrez tout ce bel enthousiasme s'évanouir comme une vaine fumée.

Au Pérou, Prado use largement de la dictature. Il pleut des condamnations à mort et à l'exil. Parmi les exilés se trouve le général Vivanco, un des meilleurs citoyens du Pérou, coupable d'avoir soutenu l'administration légitime du président Pezet. Prado a déclaré le dernier traité conclu avec l'Espagne, et prétend faire la guerre à cette puissance. Il est décidément impossible de compter sur la foi des traités de la part de ces républiques,—un gouvernement ne se trouvant pas lié par les engagements de son prédécesseur. Que faire alors, puisqu'on ne peut laisser ses intérêts ou l'honneur national? Que faire, puisqu'on ne saurait se charger de gouverner ces Etats ni leur imposer une administration loyale et honnête? Il faut faire ce que les Espagnols feront peut-être à Valparaiso: les Etats-Unis ont donné l'exemple à Greytown en 1854. Ceux que ne retient pas le respect de la foi jurée, on ne peut les maintenir que par la peur salutaire du châtiment.

La Langue française discutée à la Chambre.

Un bill du Sénat dépose indéfiniment sur le Bureau.

Voici la discussion qui a eu lieu dans la séance du 30 à la Chambre, sur un bill du Sénat qui supprimait le compte-rendu en langue française des débats des Chambres dans le journal des imprimeurs officielles.

Un bill pour supprimer la publication du journal de l'assemblée en français étant la première lecture, M. Couvillon propose de déposer le bill sur la table.

M. Leeds demande s'il est conforme à l'ordre de déposer le bill sur la table à la première lecture.

M. Elam, qui préside, répond que ce n'est pas dans l'ordre.

Le moyen le plus convenable pour accomplir le but de l'honorable membre serait de rejeter le bill.

M. Tucker objecte à la motion qu'il regarde comme irrégulière. Il est en faveur du bill parce qu'il coupe court à une dépense inutile. Une grande portion de ses constituants appartient à cette classe dont le langage natal est le français, et cependant il est convaincu qu'elle approuvera sa conduite, car ceux d'entre eux qui sont assez instruits pour lire les journaux comprennent les deux langues et n'ont pas besoin de la publication française.

M. Couvillon ne s'inquiète pas de savoir si sa motion pourrait être regardée comme irrespectueuse envers le Sénat, par le Sénat a été irrespectueux pour la population créole en passant ce bill. Cette contestation à propos de langue ne vient pas d'aujourd'hui; elle date d'aussi loin que sa mémoire peut s'étendre. Il y a 25 ans, son père, autrefois membre de la Législature, eut occasion de donner son vote dans une de ces tentatives préliminaires faites par des Anglo-Américains contre la langue franco-américaine. M. Couvillon n'a donc aucune raison pour un bill de ce genre quelle qu'en soit l'origine.

M. de la Barre appuie l'adoption de la Chambre sur le fait que suivant les clauses du traité par lequel la Louisiane fut cédée aux Etats-Unis, l'on doit droits garantis à la population française [illegible] que les lois de l'Etat seraient toujours publiées en français et en anglais et par une interprétation convenable de cette clause, toutes les procédures appartenant à la législation et faisant ressortir les intentions du législateur, doivent être publiées dans la même langue. Et ce n'est pas là l'unique considération. Il y a au moins à la Nlle-Orléans 30,000 habitants dont beaucoup sont citoyens et contribuables, comprennent peut-être suffisamment l'anglais pour faire leurs affaires ordinaires en cette langue, mais ne la connaissent pas assez pour interpréter les lois rédigées en anglais.

M. Waggeman dit que son expérience diffère grandement de celle du représentant de Ste Marie, M. Tucker, sur les vues de l'ancienne population à ce sujet. Il a été surpris d'entendre ce qui est sorti de sa bouche. M. Tucker pouvait avoir été en contact avec quelques rares personnes d'origine française comprenant bien l'anglais, mais, certainement, ses remarques sur la grande majorité de cette population sont erronées. Il n'a pas l'intention d'être irrespectueux envers le Sénat, mais entre le manque de respect envers le Sénat et du manque de respect envers la plus ancienne population de l'Etat, il n'hésiterait pas à dire que son choix serait contre le Sénat. Le français était la langue de la Louisiane. Ce pouvait n'être pas la langue des [illegible] tavernes, mais c'est le langage du foyer et du cœur d'une grande partie de son peuple; et faut-il l'abandonner et y renoncer tout à fait parce que la majorité de ce peuple ne l'emploie plus? Le sud sort d'une lutte où la force a fait le droit; cette règle serait-elle invoquée par aucune partie du peuple du Sud pour justifier une loi de jalousie ou d'envie concernant une partie de sa propre population?

La population créole est suffisamment nombreuse, pour ne rien dire de son titre comme la plus ancienne population de l'Etat, pour lui donner droit à la considération que le bill ignore. Des milliers de milliers de piastres pourraient être obtenues pour dépenses dont l'utilité serait fort douteuse, mais on limiterait la moitié de ce qu'il faudrait pour mettre l'ancienne population à même d'apprendre ce que font les corps législatifs de l'Etat.

M. Thiesseman ne regarde pas le bill comme devant en finir avec la langue française. L'usage de cette langue dans l'Etat ne dépend pas de cette mesure, car le journal de l'Assemblée n'est pas lu par un homme sur cent, pas même, peut-être, par un homme sur mille.

M. Scanlan désire que la population créole ait le moyen de connaître aussi bien que les autres ce qui est fait par les représentants de l'Etat, mais il ne regarde pas le système actuel comme calculé pour atteindre ce but. Le meilleur moyen serait, selon lui, d'avoir les procédures officielles publiées en français dans un journal circulant généralement parmi les habitants dont le français est la langue maternelle. Peut-être vaudrait-il mieux référer le sujet à un comité.

M. Head pense qu'il serait très impertinent de montrer assez peu de respect à une branche collatérale de la Législature pour rejeter son bill à la première lecture, quand un amendement même n'est ni à l'ordre ni en question. Son opinion est que l'action la plus convenable serait de suspendre le règlement et de passer à la seconde lecture.

M. de La Barre propose d'ajourner le bill indéfiniment.

M. Elam, au fauteuil, fait observer qu'un ajournement indéfini est équivalent à un rejet.

M. Tucker appelle l'attention sur un acte de la Législature de 1864 ordonnant la publication de 300 copies du journal en anglais sous forme de brochure. Rien ne fut décidé pour une publication française, et il pourrait encore en être de même cette fois. Parmi ses constituants il y en a d'origine anglaise et d'origine française, pour lesquels il est inutile de publier rien; mais les créoles de sa paroisse qui prennent intérêt aux choses publiques, sont gens d'éducation, égaux à qui que ce soit, et comprenant l'anglais aussi bien que le français.

M. Tucker fait l'éloge de la langue française, mais si admirable qu'il avoue qu'elle soit, encore n'est-ce pas la langue du pays. Quant à l'argument suivant lequel le traité de cession serait un obstacle en cette circonstance, il n'en voit pas la force. Il y a vingt ou vingt-cinq ans, quand une très grande portion des habitants les plus intelligents de l'Etat comprenait peu l'anglais ou ne le comprenait pas du tout, un pareil argument avait sa force, parce qu'il était justifié par une nécessité publique; mais à présent la situation des choses est très différente. L'anglais s'est répandu dans l'Etat. Le Missouri et l'Arkansas constituaient originellement une partie du territoire cédé aux Etats-Unis par Napoléon, et cependant on ne publie dans ces Etats rien d'officiel en français, et personne ne se plaint de ce qu'il en est ainsi.

M. Deporter n'approuve pas le bill et fait valoir divers arguments. M. Bailey considère qu'on attache trop d'importance à ce sujet. Il n'a jamais rencontré quelqu'un qui eût lu les comptes-rendus officiels soit en anglais soit en français, et tout membre de l'Assemblée qui le désire, il n'y a pas à ce journal de session extraordinaire, et encore moins les procès-verbaux officiels des sessions précédentes. Il est en faveur d'une abolition complète de toutes ces publications.

M. Elam, au fauteuil, fait observer que la constitution exige une publication en anglais.

M. Bailey pense que la publication en une langue serait suffisante.

M. Williamson dit que, parmi ses commettants, il n'y en avait peut-être pas vingt dont la langue française soit la langue maternelle; mais il ne voudrait pas pour cela priver l'ancienne population de la Louisiane du droit de lire dans sa propre langue les débats de ses représentants législateurs. De toutes les raisons alléguées pour justifier la suppression de ce privilège dont la population créole a joui jusqu'ici, il n'y en a pas une qui ne puisse s'appliquer avec une égale force à la population qui parle anglais. Il est vrai que fort peu de gens lisent les procès-verbaux des Chambres soit en anglais soit en français, mais ce n'est pas une raison de priver aucune classe de cet privilège, pour raison de parcimonie.

M. McConnell s'en réfère au fait que tout représentant créole, membre de cette législature, s'oppose au bill, pour dire que c'est là une réponse irréfutable aux arguments de M. Tucker qui prétend que la partie bien élevée de cette classe est indifférente au sujet en question. C'est une virtile coutume de l'Etat une coutume remontant à l'acte de cession de publier dans les deux langues les lois et les procédures législatives et ne pourrait approuver une innovation pareille, sans égard pour les opinions et les désirs d'un si grand nombre de citoyens appartenant à l'ancienne population. Il regarde la publication, dans les deux langues, comme la pratique établie de l'Etat, et la soutient comme telle. Il propose en conséquence de déposer le bill sur le bureau.

M. de la Barre seconde la proposition qui prévaut.

Vient alors la motion de M. de la Barre pour ajourner le bill indéfiniment.

M. Tucker, par déférence pour les vues d'un grand nombre de membres de la Chambre qui représentent les sentiments de l'ancienne population, annonce qu'il votera pour un ajournement indéfini.

La motion de M. de la Barre est adoptée à l'unanimité et le bill du Sénat, est, en conséquence, indéfiniment ajourné.

LEGISLATURE.

SÉNAT, 30 janvier.

La séance s'ouvre à midi sous la présidence du lieutenant gouverneur.

M. Wilcoxon propose, suivant l'avis qu'il avait préalablement donné, la reconsidération du vote sur le bill suspendant la prescription dans certains cas. La motion est accueillie.

M. Lott est opposé au bill comme usurpant sur le judiciaire. Sa motion, de déposer tout le bill sur le bureau, est adoptée.

Un bill pour rembourser au sénateur de Natchitoches, Caddo, etc., ses dépenses dans la contestation qu'il a eue à soutenir pour son siège, est référé au comité des réclamations.

Un bill de secours pour le mas de la vacherie et pour faire une route praticable de là à la ville est adopté.

Le rapport du comité qui avait été chargé d'examiner la situation des compagnies de chemins de fer est reçu et transcrit dans les minutes.

Un acte allouant $75,000 pour le salaire des membres, officiers et employés de la Législature est adopté.

L'acte relatif à l'incorporation des sociétés de courtage est mis en discussion suivant l'ordre du jour. Cebill qui était devant l'assemblée générale à la dernière session pourvoit à l'incorporation d'associations comptant au moins 6 personnes, et ayant un capital social d'au moins un million, pour suivre la ligne d'affaires ci-dessus mentionnée.

M. Eagan s'oppose au bill qu'il dénonce comme inconstitutionnel, comme ayant une tendance au monopole et exerçant une influence corruptrice, enfin un corps sans âme.

Le capital, continue cet honorable membre, fait grand besoin dans cet Etat, mais il viendra aussi sûrement que l'eau cherche son niveau.

M. Kenner pense qu'il devait suffire à l'honorable préopinant de démontrer l'inconstitutionalité de l'acte proposé sans soulever encore des soupçons contre les intentions honnêtes du bill. Il désire appeler le capital dans cet Etat dans l'intérêt de l'agriculture.

Comme il se fait tard M. Eagan propose l'ajournement à la condition de continuer demain le débat.

Le Sénat s'ajourne alors.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre par le président, l'honorable D. S. Cage; 80 membres répondant à l'appel.

Sur motion de M. de la Barre, M. Davenport obtient un congé pour 10 jours.

Sur motion de M. Austin, l'acte relatif à l'imprimeur d'Etat est retiré du comité de finances et référé au comité des impressions.

Sur motion de M. Stille, ce dernier comité est requis de faire son rapport samedi matin.

Une résolution présentée par M. Gates, de St Martin, pour nommer un comité spécial composé de la délégation de cette paroisse, dans le but d'inspecter la bâtisse du collège de Franklin dans la ville des Opelousas, est adoptée.

Un mémoire du président et des directeurs de l'Asile St-André, destiné des secours, est référé au comité des institutions de charité.

Un rapport présenté par M. Murray, au nom du comité des institutions de charité, concernant les sourds et muets, est envoyé à l'impression pour l'usage de la Chambre. Le même comité présente un rapport relatif à l'asile des fous.

M. Robinson, au nom du comité des banques, présente un rapport qui est envoyé à l'impression.

Le comité nommé pour amender la charte de la ville fait un rapport favorable, par substitut, sur le bill de M. Salomon, pour organiser la force de police de la ville de la Nlle-Orléans.

Un acte pour créer deux shérifs pour la paroisse d'Orléans est rendu par le même comité et référé au comité judiciaire.

Un acte présenté par M. Eustis, pour amender la section 6 d'un acte intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nlle-Orléans", est référé au comité de la délégation de la ville.

L'acte de M. Ewing régularisant les ventes forcées de propriété immobilières est référé au comité judiciaire.

Au même comité est référé un acte présenté par M. Williamson, pour amender un acte relatif aux abandons forcés.

M. Scanlan présente un acte pour faire faire le recensement de l'Etat, et M. Thiseman un acte pour établir le statut des anciens esclaves, comme maintenant comme affranchis.

M. Williamson présente une résolution jointe pour nommer un comité spécial chargé de réviser le code pénal de la Louisiane.

Nombre de bills de secours sont référés au comité des réclamations.

Le bill de M. Therios, relatif aux taxes de ville à Huma est référé au comité des affaires paroissiales.

Un acte pour organiser la milice de cet Etat est référé au comité de la milice.

L'acte de M. Peterson, fixant la rémunération des jurés dans la paroisse d'Orléans, est référé au délégués de la ville.

La résolution de M. Thiesseman pour nommer un comité dans le but de fonder un asile pour les soldats est adoptée. Sont membres de ce comité, pour la Chambre, M. Thiesseman, président, MM. Murray, Fravel, Peterson et Waggaman.

Un acte autorisant les banques à escompter à 8 0/0 par an, et un acte pour incorporer le [illegible] sont adoptés.

Le [illegible] Tangipahoe dans la paroisse de Ste [illegible] également adoptés.

[illegible] un rapport du comité judiciaire sur le bill de M. Thiesseman.

Le bill de M. Elam pour des hypothèques tacites, code de procédure est, sur motion, ajourné indéfiniment. 49 pour, contre l'art. 180 du code. L'objet de ce bill était de créer une [illegible].

Pendant la discussion sur le bill de M. Elam pour amender l'art 312 du code de procédure, la Chambre s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles du Congrès.

NOUVELLES D'EUROPE.

New-York, 31.—Une dépêche de Washington au World dit que le gén. Thomas fait un rapport très encourageant de l'état des choses dans le Tennessee. Il sera probablement appelé pour témoigner de cela devant le comité de reconstruction.

Une dépêche de Washington à la Tribune dit que lundi prochain de nouveaux bureaux à ordre seront ouverts dans plusieurs villes du Sud, y compris Richmond, Charleston, Savannah et Mobile.

New York, 31.—Une correspondance de Richmond au Herald dit qu'on fait des efforts dans la législature de la Virginie pour déclarer que l'élection des sénateurs Underwood et Segar est illégale. On parle du gouverneur Pierpont et de Minor Botts pour les remplacer.

New York, 31.—Le navire Chieftain est arrivé de San Francisco.

Washington, 31.—Le comité militaire de la Chambre est toujours occupé du bill pour augmenter l'armée. Le général Schenck, président du comité de la Chambre, favorise la plus grande réduction possible, même un chiffre au-dessous de 50,000.

New York, 31.—Une dépêche de Washington au Herald dit que la conférence des majors-généraux donne lieu à d'immenses conjectures. Parmi les théories les plus praticables est celle que ces généraux ont été appelés pour donner leurs vues réunies sur le Sud et sur la nécessité d'y maintenir des garnisons. On suppose que le Président désire beaucoup obtenir les opinions des généraux et que le Congrès adhérera à sa première idée de déléguer un sous-comité pour faire une tournée d'inspection dans les Etats exclus.

Washington, 31—Le comité de la Chambre sur le commerce examine un plan de réduction concernant les émoluments des collecteurs des douanes qui seraient réduits à un taux raisonnable. On a acquis la certitude que quelques-uns retiraient de leur place de 50,000 à 100,000 piastres par an.

Boston, 31.—L'action de la cour martiale relative à l'enlèvement d'émigrants mormons dans l'été de 1864 et à leur enrôlement subséquent est très peu satisfaisante pour le ministre prussien sur les instances duquel la cour a été nommée.

Il est probable que le gouvernement prussien et d'autres gouvernements allemands prohiberont tous autres contrats de travail et empêcheront même l'immigration aux Etats-Unis. L'attention du Congrès sera appelée sur cette affaire.

Cincinnati—30 soldats environ, de la compagnie B du 13e de cav. des Etats-Unis, ont péri sur le Miami.

Le col. Roberts et le gén. Sweeney sont arrivés ici hier soir.

Austin City, 31.—La machine Sultan a fait explosion ce soir, à 3 milles et demi au nord d'ici, tuant le colonel Forno, le conducteur J. Dixon, l'ingénieur et un chauffeur, et blessant Jno. Lemmon et trois autres employés.

La machine est totalement perdue.

Washington, 31.—La Chambre a passé au bill par lequel le bois de charpente appartenant à des Américains dans le Nouveau Brunswick continuera à être admis en libre pratique.

M. Washburn, du comité sur le commerce, a rapporté un bill révoquant toutes les primes pour la pêche.

New-York, 31—Le vapeur New-York, venant de Brême par Southampton, est arrivé avec trois jours de nouvelles plus récentes.

Le navire Christine, parti le 1er décembre de Londres pour New-York, a fait naufrage le 20 après avoir fait la moitié de la traversée. Les passagers, hommes d'équipage et passagers ont été sauvés par le Calcutta.

Liverpool, 17.—Coton irrégulier, languissant et sans changement. Les ventes de mercredi ont été de 11,000 balles, avec une tendance à la baisse. Les cotes ont été amplement maintenues et, dans quelques cas, elles ont baissé de 1¼d.

Washington, 31.—A la Chambre, M. Stevens, du comité de reconstruction, a rapporté le bill de l'amendement constitutionnel modifié par la suppression des mots: "taxes directes", et confirmant les proportions de la représentation.

M. Stevens en appuyant la résolution a parlé du Président comme ayant lancé une proclamation ou ordre au moment même où le Congrès était à légiférer sur l'amendement constitutionnel.

M. Stevens a dit que c'était un direct violation des privilèges de ce corps et, il y a 180 ans, cela aurait coûté la tête à un monarque anglais.

M. Smith demande la lecture du papier auquel fait allusion M. Stevens. Le papier est lu en conséquence, et c'est tout simplement la conversation rapportée du président avec un sénateur distingué au sujet de l'amendement.

M. Stevens a dit que si les trois quarts de la Chambre votaient pour l'amendement, il ne serait pas nécessaire d'avoir la signature du Président.

La Chambre a rejeté l'amendement de M. Schenk.

La Chambre alors a voté sur la résolution rapportée du comité de reconstruction avec le résultat suivant: 120 pour, 46 contre.

L'orateur a déclaré que les deux tiers ayant voté en sa faveur, la résolution était adoptée.

La Chambre a alors repris en considération le bill sur les affranchis.

Le Sénat, après quelques débats, s'est ajourné sans avoir adopté aucune mesure.

A la Chambre, M. Davis s'est élevé contre l'extension des pouvoirs qu'on voudrait accorder au bureau des affranchis.

Washington, 31—Le maître de poste général, Dennison, a donné l'ordre, hier, d'établir plus de cent bureaux de poste dans les Etats du Sud.

New-York, 31—Le coton est très ferme, mais moins en demande à 50 cts; la farine est recherchée à 7 90; whisky 2 26; café calme; sucre languissant; le muscovado de Cuba est à 11 cts; Havane 10; melasses Nlle Orléans $1 14; porc 28 62; l'argent est à un taux stable; l'or à 139 3/4; les stocks du gouvernement un peu mieux soutenus.

Washington, 30—La Chambre s'est prononcée pour l'adoption des amendements à la Constitution à l'égard de la représentation, sans toutefois avoir donné aucune instruction au comité chargé de proposer un mode de reconstruction de l'Union. Puis elle s'est occupée du bill du Sénat relatif aux pouvoirs du bureau des affranchis.

De la Balise.

Passe Sud-Ouest, 31, à 6 h. du soir—Les navires Tug Tasler et Anna Dorothea sont toujours sur la barre. Rien autre chose à signaler. Le temps est beau.—9 h. du soir: Pas d'arrivage et rien en vue—Beau temps et calme.

(*Autres dépêches.*)

Memphis, 30.—Le steamer Miami, parti d'ici pour Little Rock, a perdu sa bouilloire par explosion, samedi dans la nuit, à 6 milles en amont de la rivière Arkansas; cet accident a mis le feu au bateau qui a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison et qui a coulé bas.

Le Miami avait à bord 50 passagers de chambre, 100 hommes de la compagnie B. du 3e de cavalerie des Etats-Unis et 109 hommes sur le pont, y compris les hommes d'équipage.

MM. Tusk et Johnson, commis, ont été perdus ainsi que la femme et l'enfant du premier.

Après l'explosion, on a vu un caporal et un citoyen tirer leurs pistolets pour se faire sauter la cervelle et éviter ainsi la mort par le feu.

Les détails de l'affaire sont horribles. Le steamer Henry Ames ayant appris ce désastre, s'est porté rapidement à l'endroit du sinistre et a rendu de précieux services.

On croit que 125 personnes pour le moins ont péri.

Le major J. B. Rankin et le Dr. Jenkins sont les seuls passagers connus pour s'être sauvés.

Evansville, 30.—Le steamer Missouri a sauté ce matin en face du moulin à scie de Robertson, à un demi mille au dessous du confluent de la Green River.

Le vapeur Dictator était tout proche au moment de l'explosion et a recueilli les survivants. Il a touché à Newburg et a pris les docteurs Won et Robert Slaughter. Il n'apporte aucuns détails sur cet accident.

La cardasse du bateau est en possession de la compagnie des paquebots d'Evansville. Un moulinet, arrivé la nuit dernière, dit qu'il y avait beaucoup de passagers à bord mais seulement cinq ou six dames. On n'a pas trouvé le registre de la chambre.

La liste du port montre que les officiers et les hommes d'équipage étaient au nombre de 100 environ.

Un rapport de Newburg dit qu'il n'y a eu qu'une vingtaine de survivants, y compris les blessés.

Le capitaine Hurd et ses deux fils étaient à bord.

Une dépêche dit que le Missouri luttait de course avec le Dictator au moment où le désastre a eu lieu.

Ottowa, 30—Lord Monck est attendu sous peu au Canada. Le parlement sera convoqué plus tôt qu'à l'ordinaire. Le juge Coursol, de St. Albans, doit être réintégré.

San Francisco, 30—Des avis de Yuba disent qu'il a fait sur la côte le temps le plus affreux qu'on ait jamais éprouvé. La neige avait de 12 à 15 pieds d'épaisseur. Il n'y a pas eu de malle depuis deux jours.

Le télégraphe est rompu en plusieurs endroits. On n'a plus de communication avec le territoire de Washington. Il y a deux pieds de neige dans la vallée de Willamette.

New York, 30—Une dépêche de Washington au Commercial dit que le rapport des commissaires du revenu n'a pas été approuvé d'une manière illimitée.

La Nouvelle Angleterre le voit avec faveur, mais il y est résisté fortement comme tendant à perpétuer la dette et la dette nationale et à maintenir une immense quantité d'agents ministériels.

Le comité des voies et moyens modifiera quelques unes de mesures proposées, mais maintiendra la taxe sur le whisky, qu'elle est. Les membres du comité qui sont de l'Ouest s'opposent à l'adoption du rapport si on n'abolit [illegible] des primes pour la pêche.

Sen. [illegible] McRoy, de Chicago, qui revient [illegible] le comité de reconstruction.

Philadelphie, 30.—[illegible]. Curtis a paru. Il se [illegible] du gouvernement le message du Président pour en faveur de l'état du pays.

Sing Sing, N. Y. 30—Le fameux [illegible] Shepard s'est encore évadé de la prison.

New York, 30—Le vapeur North American est parti cette après midi pour Rio Janeiro.

San Francisco, 30—Le général Halleck a émis un ordre qui détache les postes militaires dans le port du district de Californie.

New York, 30—Le vapeur Evening Star, de la Nouvelle-Orléans, par la Havane, est arrivé ici. Le gouverneur Stork est arrivé à la Jamaïque et a prêté le serment d'office. 150 prisonniers rebelles devaient être jugés par la cour martiale.

Philadelphie, 30—Le feu a pris à minuit dans le bloc de magasins de la rue Water et de l'Avenue Delaware, et la perte est considérable. MM. Tomlison et Hine ont perdu 15,000 barils de farine.

Newark, N. Y. 30—La raffinerie d'huile de pétrole de James Charter a brûlé aujourd'hui. Deux appareils pour la distillation ont fait explosion, et il s'en est suivi une conflagration qui a causé une perte de $20,000.

New York, 30 janvier.—Une dépêche de Washington au Post dit que le comité de la Chambre sur les terres publiques a décidé de présenter un bill qui applique les dispositions de la loi du Homestead à toutes les terres publiques du Sud.

Le comité sur les affaires d'affranchis est prêt à rapporter le bill sur le bureau des affranchis avec quelques amendements.

Le Sénat a amendé le bill relatif aux affranchis colons. L'amendement décide que quand ou rendra les terres à leurs anciens propriétaires, les occupants recevront du gouvernement 40 acres des terres publiques.

Washington, 30.—Le message du Président en réponse au sénat sur les négociations entamées en 1861 avec le Mexique dans le but de faire passer les troupes des Etats Unis de Guaymas à Arizona, sur le territoire mexicain, est accompagné de la correspondance entre le secrétaire Seward et le señor Romero, en date du 4 mai 1861.

Washington, 30.—Le commissaire du revenu interne recommande qu'à l'avenir on exempte de la taxe une somme de $1 000 sur le revenu (au lieu de $600), mais qu'on ne déduise pas plus de $800 pour loyer de maison.

Washington, 30.—M. Wilson a présenté au sénat un bill pour la défense nationale établissant une milice volontaire active dans tous les Etats-Unis, et enrôlant tous les hommes valides de 20 à 25 ans.

La discussion du bill pour la protection de toutes les personnes dans leurs droits civils a été reprise. M. Saulsbury a demandé l'appel nominal sur l'amendement de M. Trumbull qui déclare les nègres citoyens. M. Van Winkle a parlé contre l'amendement.

M. Trumbull a retiré l'amendement et en a présenté un autre portant que toutes les personnes nées aux Etats-Unis, sans distinction de couleur, de race, &c, et qui ne sont pas sujettes d'une puissance étrangère, sont déclarées citoyens.

M. Guthrie a demandé si M. Trumbull se proposait de naturaliser les Indiens. Celui-ci a répondu: Nous réglons nos relations avec les Indiens par traité, excepté avec ceux qui sont incorporés dans les Etats-Unis et qui sont soumis à l'impôt.

M. Cowan a dit que l'amendement naturaliserait un grand nombre d'enfants de Chinois en Californie.

M. Trumbull a répondu que les enfants de parents chinois nés dans ce pays sont citoyens.

M. Johnson pense que ce serait maintenir de régler la question de citoyenneté est par un amendement constitutionnel, et il a mis en doute l'autorité du Congrès de passer une pareille loi.

CHAMBRE—Un message du Président transmet des renseignements au sujet de la réduction de l'armée permanente. M. Eliot a présenté un bill pour la réorganisation de la milice. La Chambre discute le bill du Sénat pour l'extension des pouvoirs du bureau des affranchis. M. Donnelly a proposé un amendement pour l'établissement d'écoles publiques pour l'éducation de tous ceux qui voudront en profiter.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 31 janvier 1866.

Le mouvement n'a été que modéré aujourd'hui, mais les ventes de coton ont atteint à 4,800 balles qui, ajoutées aux 3,600 d'hier, font un total, pour les deux derniers jours, de 8,400 balles. Il faut s'attendre à une augmentation du change.

L'or a ouvert à une hausse par suite des avis de New York, mais en l'absence d'une demande animée, les détenteurs ont dû se contenter des prix ordinaires. Le marché a fermé à 139 3/4 à 140, cours d'hier soir. Les transactions ont embrassé $2,000, deux lots de $5,000 et $10,000 à 139 3/4, $3,000 et $10,000 à 139 7/8, trois lots de $2,000, $4,000, $10,000 et $10,000 à 140; $10,000 à 140 1/2. L'argent a été [illegible] en demi piastres américaines à 134. $300 à 135, $2,000 à 135 1/2. Les courtiers ont donné 132 à 133 de petites sommes qui leur ont été apportées et ont vendu à 135 à 136. Les piastres mexicaines ont été vendues à une fraction au-dessus de l'or, mais on échange, de temps en temps, au pair. Un lot de 500 a rapporté, aujourd'hui 139 1/2.

Le change étranger a été plus faible qu'hier et les acheteurs ont exigé des concessions aux quelles ont adhéré les vendeurs. Le marché a fermé très.—Les ventes de sterling embrassent £5000 traites de première classe à 146; le même montant, à 147; et £3000 à 148, 146 1/2 et 149, £14,000 à 149 1/2, £7000 à 148 1/2, £1000 à 149, £2000 à 149 1/2, £1,000 de première classe à 149 3/4, £2000 à 149 1/2, £2500 à 149 3/4, £12,000 [£000 de première classe et £200 de "marginal credits", en deux traites] à 150.—Il y a eu le vente 100,000 francs en change commercial à 3.80, à 400,000 (100,000, 100,000 et 200,000) à 3.78 3/4. Nous cotons maintenant le sterling à 145 1/2 à 147 1/2 les traites commerciales, à 147 3/4 à 148 1/2 les bonnes, clear et 149 à 149 3/4 le No. 1 à première classe. Le change commercial sur France est à 3.90 à 3.77 1/2. Le banquier tiennent le sterling à 150 à 152 et les francs à 3.72 1/2 à 3.73 3/4. Le fait saillant du marché est dû à une dépêche particulière de New York, d'après laquelle le sterling était à 8 1/4 (au lieu de 8 3/4, d'après les dépêches de la Presse) et à une demande moins animée en France.

Le change américain languissant; la plupart des ventes ont, néanmoins, eu lieu aux cours antérieurs. Les banquiers et les courtiers ont tiré sur New York à 1/2 à 1/4 d'escompte.

Les actions ont été plus recherchées aujourd'hui. Il s'est vendu 35 de la compagnie des Chemins de fer de la ville—à 30 1/2, $175; 175 de la banque des Citoyens à $122 et 10 à $120; 10 de la banque d'Amérique à $120; 100 de la banque du Crescent City à $40; 300 de la banque de la Nouvelle Orléans, en trois ou quatre lots, à des prix qu'on n'a pas annoncés. 3 bons de la ville, émis en faveur du chemin de fer, coupon de juillet, ont rapporté 79; cents; 3 bons de l'Etat, 66 1/2 et quelques bons (construction) de chemin de fer de Jackson, 67 1/2. Les bons de la ville sont cotés à 89 à 89 1/2 les consolidés et 79 à 80 les émissions en faveur du chemin de fer, suivant les coupons. Les bons de l'Etat sont tenus à 67 1/2. Il y a eu quelques ventes de script d'assurances et compris un lot du Crescent à 36 cents à la piastre.

Les billets de banque ont trouvé peu d'acheteurs, mais ceux de la banque des Marchands ont été en demande à 78. Les transactions comprennent: $6000 de la banque de la Louisiane à 50 1/2 cents à la piastre, $550 de la banque de l'Etat de la Louisiane à 73; $1300 de la banque des Marchands à 77 1/2 et $3600 à 78.

Nous cotons:

Banque de la Louisiane, 46 à 50, et 50 1/2 à 51 cents à la piastre.

Banque de l'Etat de la Louisiane, 69 à 70, et 72 1/2 à 73.

Banque des Marchands, 72 à 73, et 77 à 78.

Banque du Crescent, 80 à 82, et 83 à 85.

Banque de l'Union, 80 à 82, et 83 à 85.

Banque de la Nlle-Orléans, 83 à 85, et 87 à 90.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 31 janvier 1866.

COTON—Le mouvement s'est opéré aujourd'hui avec plus d'animation qu'il ne l'avait fait hier, et l'ampleur de l'approvisionnement à vendre ayant donné un vaste champ aux acheteurs, les ventes ont pu s'élever à 4800 balles qui ont été prises par treize courtiers, aux prix antérieurs ou à peu près. Si l'on compare les transactions d'aujourd'hui à ceux d'hier on verra que le marché a acquis un ton décidément meilleur, une plus grande régularité, et enfin plus de force dans ses prix; mais, malgré cela, et tout bien considéré, l'avantage a été plutôt du côté des vendeurs; mais ce changement n'a pas été de nature à exiger que nous altérions nos cotes, excepté, toutefois, pour l'ordinary, qui a été en bonne demande et qui s'est vendu à des prix plus pleins. Conséquemment nous cotons l'ordinary à 40 à 41 cts, le good ordinary à 44 à 45, le low middling à 46 à 47 et le middling à 48. Les télégrammes de New York,—lesquels cotent le middling stable à 50 cts—ont été regardés comme décidément favorables, et sans nul doute ils n'ont pas peu contribué à stimuler le mouvement.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	83230
Reçu depuis samedi		1930
" précédemment		463761
		471960
		554896
Expédié aujourd'hui		
" précédemment		374940
		374960
Stock en mains à bord de navires non expédiés		180409

SUCRE ET MELASSE—Les arrivages, depuis hier, ont embrassé 27 barils de mélasse. Pas de sucre. La mélasse classée strictement prime s'est vendue 90 cts le gallon. Le marché est dans un calme plat, étant dépourvu de sucre et de mélasse en premières mains et à vendre. Un lot de 40 boucauts de sucre classé good common est à peu près s'est vendu à 13 cts la livre. Vente de blanc clarifié, hier, à 17¼ cts la livre, et non 12 cts comme on l'avait rapporté.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché a été calme mais sans changemens aujourd'hui et a éprouvé une bonne demande pour le commerce local.

FARINE—Le stock de farine est faible et les arrivages peu de chose; la superfine devient rare. La demande, qui est locale, continue à être bonne et les prix ont une tendance à la hausse. 2000 barils se sont vendus aux prix suivants: fine à $7 75 et 8, superfine $8 50, fine extra $9 50, fair à good extra $9 62½ et 100 extra de choix à $11 le baril. Il se fait des affaires très actives dans la superfine à $8 50.

MAIS—Continue à être en bonne demande. Il n'y a pas de stock en magasin et les envois reçus sont immédiatement vendus à $1 07½ pour le jaune, le blanc et le mélangé, le jaune mélangé et le blanc à $1 10 le boisseau.

SON—Les seules transactions rapportées aujourd'hui ont eu lieu à $1 45 les cent livres.

AVOINE—Le marché est calme, mais ferme.—Ventes à 58 à 58 cts.

FOIN—Le marché est bien approvisionné de foin et le prime de l'Ouest se vend en petits lots à $34 le tonneau.

Il n'y a que peu de bacon en mains et la demande en est limitée. Les ventes en détail ont lieu comme suit: 15 cts pour les épaules, 19½ cts pour les plus cotés ribbed et 26 à 28 cts la livre de jambon curé au sucre.

VIANDE VERTE—Le marché est presque dépourvu de cet article. 9000 livres de jambon vert se sont vendus à 15 à 15½ cts la livre.

SAINDOUX—Nous n'avons pas de ventes notables à annoncer—Des lots ronds de prime en tierçons sont cotés à 18 cts la livre. Dans le commerce par placements 22 cts la livre et les lots ronds sont cotés à 21 cts.

HUILE DE CHARBON—Se vend par placements $1 05 à 1 10 le gallon, en caisses et 85 à 90 pour l'article en barils.

WHISKY—Il ne se fait qu'une demande pour le détail à $2 35 le gallon de rectifié.

CHANDELLES—Des chandelles short weight se vendent par lots de 50 et de 100 caisses à 20 cts et les full weight à 23 à 24 cts la livre.

SACS—[illegible] sont vendus en gros à 20 cents et en détail à 34 cts les nouveaux.

BURLAPS—[illegible] et en petits lots à 25 cts la pièce.

ARTICLES POUR L'EMBALLAGE—Le marché est dans un calme plat. Il n'y a que peu de demandes, même pour fait à peine quelques demandes, et ce n'est qu'occasionnellement qu'une détail, et ce n'est que par les commerçants à 17¼ cts le vente se fait d'emballage, 28 cts pour la ficelle, livre de corde de toile d'emballage de l'Inde dans la yarde 30 cts en balles.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $4 50 à $5, les oignons à $2 50 à $2 75 pour ceux de l'Ouest, et $3 à $3 50 pour ceux du Nord; les pommes $3 à 5 et les haricots $3 à $5 le baril.—Les œufs se vendent $27 à $28 le baril.

CHOUCROUTE—Il s'en est vendu 12 barils à $7 le baril.

CAFÉ—Il ne s'est fait aucune vente de café de première main. Les commerçants font face à la demande à 28 cts la livre de Rio ordinaire, 30 à 32½ cts pour le fair et 30½ et la livre en monnaie courante pour le prime à choix.

FRETS—Les taux sont de 7/8 à 1 et la livre de coton sur steamships pour New York, 1¼ cts pour Boston, 7/8 et sur navires à voiles pour Boston, 11/16 d sur navires à voiles pour Liverpool, 1 ¼c pour le Havre et 1 1/8 d par steamship pour Liverpool.

Rien de plus n'a été rapporté.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 1er février.

Arrivé, hier, 25 bœufs, 260 moutons, 25 veaux et 7 vaches à lait.

Vendu—166 bœufs de l'Ouest, 123 bœufs de Texas, 41 cochons, 200 moutons, 24 veaux et 7 vaches à lait.

A vendre—380 bœufs de l'Ouest, 450 bœufs de Texas, 75 veaux d'un an, 169 cochons, 348 veaux et 35 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par livre net			14 à 15
do	do	1re qualité, par liv. net	[illegible]
do	do	2me qualité, par liv. net	[illegible]
do	do	3me qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de Texas, de choix, par livre net			[illegible]
do	do	1re qualité, par tête	[illegible]
do	do	2me qualité, par tête	[illegible]
do	do	3me qualité, par tête	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par liv. gr			12 à 14
do	du pays		7 à 10
do	do	sisés, par livre	6 à 8
Moutons, en laine, par tête			[illegible]
do	d'ici, par tête		[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête			[illegible]
Veaux, par tête			[illegible]
do	de lait, par tête		[illegible]
do	d'un an par tête		[illegible]

Décédée hier, à 7 1/2 heures A. M., ALICE CAROLINE, enfant de dame Clara M. Pradat et de C. Toledano. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à 10 heures précises. Le corps est exposé au coin des rues Grands Hommes et Enghien.

Décédée, hier à 5 heures du soir, à l'âge de 34 ans, Mme P. BAUDOIN, née Emilie Démouruelle. Les parents, amis et connaissances des familles Baudoin, Démoruelle, Blois, Héno, Dean et Auguste Lebeau sont priés, sans autre invitation, à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Marais, No 254, entre les rues du Bayou et Ursulines.

Décédé hier soir, à 4 1/2 heures, FRANÇOIS MEILLEUR, âgé de 65 ans. Les amis et connaissances de la famille Meilleur sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu AUJOURD'HUI à 4 1/2 heures P. M. très précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Claiborne, entre Kerlerec et Columbus, où le corps est exposé.

De la part de la famille.
Nlle Orléans, 1er février 1866.

A. L. G. D. G. A. D. L'U.

De la part du G. A. D. L'U. de rappeler à lui notre T. C. F. François MEILLEUR, âgé de 65 ans, décédé hier, à 10 heures P. M. Les membres de la R. Loge la Persévérance No 4, du Conseil de la Commanderie des Chev. Templiers, les Amis Indivisibles No 1, ... sont invités à assister à ses funérailles aujourd'hui, à quatre heures P. M. très précises. Le convoi partira de sa dernière demeure rue Claiborne entre Kerlerec et Columbus, où le corps est exposé.

Par ordre du V. M. — FULGENCE RICAU.
1er fév—1

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'Eglise St-Augustin, le lundi, 5 février, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu LOUIS FALC. Ses amis, ainsi que ceux de sa veuve, sont priés d'y assister, sans autre invitation.
De la part de sa veuve,
1er fév—1 née STÉPHANIE TOSSO.

ATTENTION.

M. G. de Feriet, encanteur, vend, aujourd'hui, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une superbe résidence dans la rue d'Orléans entre les rues Bourbon et Dauphine, ... terrains ... dans le Faubourg St Louis et Trémé ... rues Champs et Johnson... Pour les détails, voir aux annonces.

AVIS
Aux Contribuables de l'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1865 et la licence de 1866 sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du percepteur d'ici au 1er mars, à 3 heures de l'après-midi.

V. GERODIAS.
Percepteur des taxes d'Etat, 2e District de la Nouvelle Orléans. Bureau, rue St Pierre, No 8, bâtisses Pontalba.
1er fév—20 f

Le docteur ... S. O. Étoile Polaire No 1 ... JEUDI ler février, à 6 1/2 heures du soir, pour la [illegible].
Par mandement du T. S. G. Marc.
L. SIMON.
1er fév—1

NOUVELLE PHARMACIE.
OSCAR ROBIN.
Apothicaire et Droguiste.
48..........Rue ROYALE..........48

Vient d'ouvrir un vaste assortiment de Drogues, de Médecines, de Chimie, de Médecines brevetées tant de l'étranger que du pays, qu'il offre à vendre aux détaillants et aux habitants aux plus bas prix du marché. Tous les articles sont FRAIS et PURS et garantis tels. Il tiendra constamment des peintures, des huiles, des teintures et des brosses à peindre. Aussi, un bel assortiment de PARFUMERIE française et américaine, savon à toilette, extraits d'odeurs, peignes, brosses, &c., &c.
1erfév—1m

ECOLE COMMERCIALE.
194...RUE DES REMPARTS...194

LE PROFESSEUR McCARTHY, si avantageusement connu dans cette ville depuis 1852, donne des leçons de calligraphie, de tenue des livres, de mathématiques et de littérature anglaise, aux enfants et aux jeunes gens, cinq fois par semaine, de 4 heures de l'après-midi à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. Paiement d'avance.
1fév—4

AVIS.

UN BON BARBIER trouverait de l'emploi, en s'adressant au No 162 rue Villeré, entre Orléans et St-Pierre. 1er fév—2

A LOUER OU A VENDRE—Une habitation à 5 milles au-dessus de cette ville, et sur la même rive, mesurant 6 1/4 arpents de face, sur 40 de profondeur; avec établissements, &c. Cette terre est parfaitement adaptée pour faire un journalier, &c. Conditions libérales. S'adresser au No 18, rue Conti. 1er fév—1m

A. CARRIERE.
Négociant Commissionnaire,
Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c.
55, Rue Bienville, Nlle-Orléans.
CHANGE SUR PARIS ET BORDEAUX.
A vendre en somme à la convenance des acheteurs.

DEMANDE.

ON demande deux RELIEURS et deux APPRENTIS, chez FRANCIS BOUVAIN, No 62, rue Bourbon, à l'Enseigne de Bonne.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.
JUSTE FONTAINE, COURTIER, No. 14, rue Royale, au premier.
Se charge de la vente et de l'achat de propriétés de la ville et de la campagne.—Les titres sont garantis. Ceux qui ont des propriétés à vendre ou de l'argent à emprunter, sur hypothèque, feront bien de s'adresser à ce bureau.

Dix piastres de récompense.
PORTE-MONNAIE PERDU.
PERDU à la poste, ou aux environs, un porte-monnaie contenant environ quelques dollars en billets de ville, et des Etats-Unis, ainsi que quelques autres papiers; parmi lesquels se trouve un certificat de nationalité délivré par le Consul de France en cette ville. La personne qui le rapportera rue St. Philippe, à la Pension de Strasbourg, près Vieille-Levée, recevra ladite récompense.

Placement avantageux dans le Centre du Commerce.
A VENDRE:
UN MAGASIN A TROIS ETAGES,
Avec Façade en granit et Vérandah en fer.

UN LOT DE TERRE situé rue Conti, No 15, entre les rues Chartres et Levée, mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles—Ensemble les améliorations, consistant en un MAGASIN à 3 étages, en briques, piliers en granit, et un Vérandah sur la façade; de la rue ... en bon état.
S'adresser chez S. ANTOONINI, Rue Conti, No 15.

O. B. GRAHAM & CO,
130.......RUE GRAVIER.......130
Entre les rues Camp et St Charles.
Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bateaux de l'Europe, et composé de Toile d'Irlande, ... Linons, toile de lin et de coton ... Mouchoirs, ... Coton ... etc.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

REÇU.

A. Thiers.—Histoire du Consulat et de l'Empire (Edition Nouvelle illustrée, à 20c).
Paul de Kock.—LA DAME AUX TROIS CORSETS.
Paul de Kock.—La Famille Braillard (Edition populaire illustrée).
E. Chatrian.—Histoire d'un Conscrit de 1813 et la suite (Edition populaire illustrée).
Th. Barrau.—Livre de Morale pratique.
P. Garnier.—Dictionnaire des Sciences et Institutions médicales.
J. Rollet.—Recherches cliniques sur les Maladies secrètes avec, etc.
Jahr.—Maladies des Femmes et autres ouvrages.
Hahnemann.—Organon de l'art de guérir.
Prost Lacuzon.—Guide homœopathique.
Hartmann.—Maladies des Enfants.
Fongrand.—La Médecine domestique.
Monroe.—Notions d'hygiène pratique.
Du Potet.—Manuel de l'Etudiant magnétiseur.
Valentine.—L'art du magnétiseur.
Guppy.—Tables parlantes et Médiums.
Barognerol.—L'électricité et le magnétisme.
Trappmann.—Manuel de l'artificier (édition de 1865).
Pradel.—Manuel du parfumeur (dernière édition).
LA CLÉ DU CAVEAU, édition nouvelle, avec 270 nouveaux airs; Chansons de Béranger avec musique et chœurs, de Nadaud, de Pierre Dupont, Chansons populaires, &c.
Grand choix de Romans illustrés et à 10 de Dumas, Sue, P. de Kock, P. Feval, Ernest Capendu, &c.
Grand jeu de l'Oracle des Dames avec 72 Tarots.

A. RALU,
50, Rue de Chartres.

IMPORTATION DIRECTE.

PRINTEMPS! PRINTEMPS!

E. GIQUEL,
136.......RUE DU CANAL.......136

VIENT de recevoir ... articles pour le printemps un assortiment complet d'articles ... qu'il vendra à très bas prix, savoir:
MOZAMBIQUE, nouveauté.
BAREGES ANGLAIS, broché.
BATISTES IMPRIMÉES, pour robes.
BAZINS, unis et imprimés.
DRAPS D'ÉTÉ et MÉRINOS.
TOILES D'IRLANDE, imprimées.
TULLE MOUCHETÉE, pour voiles.
TOILES A DRAPS, toutes largeurs.
TOILES à taies d'oreillers.
BOBINET pour moustiquaires.
MOUCHOIRS BATISTE brodés.
PERCALES et JACONAS, imprimés et unis.
BRILLANTES, NANSOUS et MULL MULL.
MOUCHOIRS BATISTE, de $1 50 à $24 la douz.
TOILES D'IRLANDE, par 25 yds, de $13 à 30.
BAS FIL D'ÉCOSSE, unis et à jour.
DENTELLES, valenciennes et entre-deux.
BANDES mousseline et jaconas brodées.
DENTELLES NOIRES et Entre-deux.
OMBRELLES et DEMI-PARASOLS.
CHALES DENTELLES et LAMAS.
POINTES DENTELLES et GUIPURES.
TOILES de PARIS, BRETAGNE et PLATILLES.
MORLAIX et OUVRÉ, etc.
BAS COTON pour femmes et enfants.
CHAUSSETTES COTON pour hommes et enfants.
CRIN FIL à moustiquaires.
MOUSSELINES à rideaux.
COUTIL FIL fantaisie.
GINGAS FIL et ARABIAS.
COURTEPOINTES blanches et en couleur.
Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de ménage et d'habillement.

E. GIQUEL,
136, rue du Canal.

FEMMES DE CHAMBRE.

ON demande deux bonnes femmes de chambre. S'adresser au coin des rues Dauphine et Conti.

DES OUVRIERES EN ROBES et Confection. Françaises, ou parlant français, trouveront emploi permanent et avantageusement rétribué chez Mme OLYMPE, 154 rue du Canal.

BUREAU DE LA COMPAGNIE du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
NOUVELLE ORLEANS, 27 janvier 1866.
AVIS est donné que le pont tournant de la Passe Manchac sera en bon état JEUDI 1er février 1866 ... bateaux ... Maurepas et Pontchartrain pourront passer sans difficulté.
G. T. BEAUREGARD, surintendant général, etc.

Docteur PIERRE LAFON,
RUE DES REMPARTS, NO. 186,
entre Hôpital et Quartier.
Consultations, de 1 heure à 3 heures.

M. SUTHERLIN, devant de Danville, Va. — W. T. SUTHERLIN, à Danville, Va.
R. WARREN, devant de Montgomery, Ala. — J. F. CALAWAY, ci-dev. de Lynchburg, Va.
AGENCE DE MANUFACTURES DE TABAC.
SUTHERLIN, WARREN & CO.
Négociants Commissionnaires,
Rue Gravier, Nos 105 et 107,
Nlle-Orléans, Lne.

Nous faisons des avances libérales sur les consignations de coton et toute espèce de marchandises.
Nous remplirons avec le plus grand soin tous les ordres qui nous sont envoyés. Nous avons actuellement en magasin (à notre entrepôt, aux Nos 105 et 107 de la rue Gravier), et nous recevrons journellement et directement des fabriques, un fort stock complet de TABACS à fumer, à chiquer, à priser, de cigares, &c.; c'est le plus considérable qui ait été encore offert dans cette ville. Il y comprend de tabac et tabac en livres et demi-livres, en paquets, en gold bar, et morceaux de poche, toutes tailles ... Nous avons aussi en main ... SCARFALETTA, EXCELSIOR, MAMELON, KILLICKENICK, RIO INGIN, ELEPHANT, &c.
Nous avons également en magasin 300 barils Whisky, Boyle's Best, Pike's Magnolia, vieux Bourbon Kentucky, vieux Rye de Pinche, de deux à dix ans, vieille Eau de-vie Hennessy, Cognacs et Vins, Champagne Heidsieck et Krug, Sherry, Oporto et Mères. Le tout est offert au commerce aux plus bas prix du manufacturier. Adresses-vous à nous.

VINS, SARDINES, HUILE D'OLIVES, ETC.
200 barriques vin de Narbonne;
100 do do Bordeaux;
100 caisses sardines à l'huile;
100 do huile d'olive Bellue, supérieur,
En magasin, 32 rue St. Louis,
A vendre par L. GRAND & CO., 3 rue Carondelet.

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1866.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée le 5 janvier 1866, des propositions cachetées seront reçues, au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 16, jusqu'à jeudi, 15 février ... pour la vente ... du Canal Carondelet ... Les propositions devront être cachetées, adressées au Président de la Compagnie et marquées respectivement "Propositions pour la ferme du Canal Carondelet, &c."
LOUIS GAGNET, secrétaire.

REÇU par le Carolina et l'Alabama directement d'Europe—
406 RAMES PAPIER A LETTRE français, vélin, vergé, quadrillé, blanc et azure.
2 RAMES PAPIER PASTEL.
30 ROULEAUX PAPIER A DESSIN (de 10 mètres de long sur 1 1/2 mètres de haut.)
COULEURS ET PINCEAUX FINS.
BOITES A COMPAS, CRAYONS PASTELS.
JOURNAL POUR RIRE, PLUMES EN OR FIN.
PLUMES à 25 cents LA GROSSE.
PLUMES POUR RONDE ET GOTHIQUE, &c. &c.
Prix défiant toute concurrence! Venez examiner les échantillons.
FRANCIS BOUVAIN, No 62, rue Bourbon.

Aux consommateurs de coke.
LA Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, a fait aujourd'hui, une nouvelle réduction dans le prix du coke et offre maintenant l'article à cinquante cents le baril.
WM. S. BROWN, Trésorier.

Hôtel St-Louis.
CET Hotel, qu'on répare depuis cinq mois, est maintenant en parfait état. L'ouverture en est fixée à MARDI, 9 janvier 1866. G. E. HALL.

CHARLES LOEFFLER.
Poseur d'Installations de Gaz,
Rue de Chartres, No 123, entre les rues St-Louis et Toulouse.
A constamment en magasin—candélabres, branches, etc. pour gaz et huile de charbon; tuyaux et installations de gaz; globes et abat-jour. Les ordres transmis de la campagne sont remplis avec soin.

INSTITUT LOCQUET,
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
Rue St-Charles, Nos 212 et 214, et rue du Camp, No 201.
MADAME MAX LE ROY est heureuse d'annoncer aux familles que son institut est maintenant établi dans la rue St-Charles, Nos 212 et 214, entre les rues Julia et St-Joseph, et comprend la bâtisse No 201 de la rue du Camp. Cet agrandissement lui permet aujourd'hui de recevoir un nombre encore plus grand d'externes et de pensionnaires. Pour les prospectus on l'on trouvera les conditions, s'adresser à la principale, au No 212 de la rue St-Charles.

Transfert de Bureaux.
M. JAMES WRIGHT, négociant-commissionnaire, a transporté ses bureaux au No 51 1/2, rue Carondelet, au premier.

Toile patentée pour les Toits.
A bon marché, durable et aisément appliquée.
PEINTURE PATENTÉE
POUR LES TOITS.
ARTICLES POUR TOITS EN GRAVIER.
FEUTRE ET POIX POUR LES TOITS.
—Constamment en magasin—
Fabrique commerciale pour peintures.
PEINTURE BLANCHE ET PEINTURE ZINC
UN FORT STOCK DE
Vernis, Huiles, Papier sablé, Articles de peintres et Vitriers, Peaux de chamois et articles pour Fleurs en cire.
Seule agence pour la vente des articles de PHOTOGRAPHES, D'OLDEN ET SAWYER.
PRODUITS CHIMIQUES FRAIS POUR LA PHOTOGRAPHIE.
FRANCIS HUMPHREYS,
Rue Royale, No 65, Nlle-Orléans, (Lne)

Méthode Raspail.
LIQUEUR HYGIENIQUE.
CETTE liqueur est recommandée par M. Raspail dans les cas de digestion difficile, de dyspepsie, &c. ...
LIQUEUR ANTI-CHOLERIQUE DE RASPAIL.
C'EST avec cette liqueur que M. Raspail prévient toutes les maladies contagieuses ...

MAGASIN D'HABILLEMENTS
DU DERNIER GENRE
DU
CRESCENT CITY.
ROBERT PITKIN.
Rue du Camp, Nos 13 et 15.
En face de l'entrée réservée aux dames au Clay Hotel.

Un grand Stock de HABILLEMENTS des derniers genres.
HABILLEMENTS de jeunes Gens et Enfants.
CHEMISES,
COLS,
CRAVATES,
CHEMISES de peau,
BRETELLES,
CHAUSSONS,
MOUCHOIRS,
&c., &c.
MALLES, VALISES, SACS de voyage et PARAPLUIES.
Il fait les vêtements sans retard et dans un genre qu'on ne laisse rien à désirer.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND, EN GROS, DE BOTTES ET DE SOULIERS,
RUE DU CANAL, No 52,
Nlle-Orléans, (Lne.)

AVIS—Les consignataires de marchandises par le brick RIVAL, capitaine Appiagli sont avisés que le navire commencera à décharger vendredi prochain, 2 février, au quai No 2, Second District, et sont priés de venir recevoir leurs dites marchandises sur la Levée. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement.
A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18, rue St-Louis.
Nlle-Orléans, le 30 janvier 1866.

A vendre.
UN FONDS DE GROCERIES, situé à l'encoignure des rues Prieur et St-Philippe. Pour les conditions, &c., s'adresser sur les lieux.

SUCCESSION DE CHAS. C. COLLINS.
LES personnes qui doivent à la succession de feu Chas. C. Collins sont requises de régler dans le plus bref délai possible avec le soussigné, administrateur, ... A. CARRIERE, 55 rue Bienville, entre Chartres et Vieille Levée.

MEUBLES
A vendre au-dessous du prix coûtant.
A VENDRE—au No ... de la rue de Chartres. Un beau lot de MEUBLES ... comprenant lits, armoires, toilettes, buffets, tables, lavabos, stores, chaises, rideaux, ottomanes, ... pendules et tableaux, &c.

EN débarquement du RIVAL, de Bordeaux, et à vendre par OSCAR BERCIER & Co., 42 et 44 Vieille Levée:
20 barriques VIN ROUGE, Bas Médoc.
... caisses do Château Trenton à vendre.
... do Léon's Brand T. Drouet.
... do Boulou-Cazau.
... do FRUITS A L'EAU-DE-VIE, assortis.
... do PRUNES A L'EAU-DE-VIE.
... do FRUITS AU JUS.
... bouteilles EAU DE VIE Larroude frères, 1820.
... paniers CHAMPAGNE, Bise à fond.
100 caisses VERMOUTH de la Comète.
—Au Drawback—
VINS en barriques et en caisses, EAUX-DE-VIE, SARDINES, VERMOUTH, FRUITS, etc. etc.

HOTEL DE L'EUROPE
21, East Houston Street, coin de Crosby,
Situé à un demi bloc de Broadway,
Mme H. CHOL ET F. PRATS.
CUISINE FRANÇAISE.

GRIMA & STARK,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 5, au premier.
FÉLIX GRIMA
AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.
T. O. STARKE,
NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE D'ACTES ET COMPTABLE.

COLLEGE DE COMMERCE ET DE TELEGRAPHE DE BRYANT, STRATTON & CHAPMAN,
Rue Carondelet, No 33, Nlle-Orléans, Lne.
LE cours embrasse la calligraphie, la télégraphie, la tenue des livres, la loi commerciale, le calcul, etc. en un mot tout ce qui a trait au commerce et à la télégraphie ... Le droit acquis d'assister au cours donne l'entrée dans quarante-cinq collèges. Il y a des classes du soir pour ceux qui ne peuvent y assister dans la journée. Pour plus de détails, s'adresser au bureau du collège, ou envoyer demander le journal du collège.

MM. A. V. ROMAIN ET J. GENTIL
SE proposent de fonder une INSTITUTION à la Nouvelle-Orléans pour un nombre limité d'Elèves. Cette institution s'ouvrira aussitôt que le nombre demandé sera atteint. Indépendamment des Cours qui sont suivis dans les Collèges universitaires, il y aura un Cours préparatoire pour les personnes que les parents destinent aux Universités d'Europe. ... s'adresser à M. Romain, au bureau de MM Titus et Gwartney, No 5 rue Tchoupitoulas.

DUMONTEIL & VILLERE,
Négociants-Commissionnaires,
COURTIERS DE MARCHANDISES,
RUE FRONT-LEVÉE, No. 27.
ONT toujours à vendre du riz du crû de la Caroline et de la Havane, des whiskys et eaux-de-vie françaises et américaines, des sardines, des fruits à l'eau-de-vie, des vins de toute espèce, et des cigares de la Havane.

GEO. H. DUNBAR
FABRICANT DE LIQUEURS
8........RUE ST-LOUIS........8
Nlle Orléans.

AVIS AUX
EMIGRANTS EUROPEENS
100 FERMIERS trouveront à s'engager immédiatement au No 184, rue Royale. Il leur sera fourni tout ce qui est nécessaire à l'exploitation d'une habitation, et ils recevront en paiement la moitié de la récolte.
St. L. DESTEZ.

AVIS.
TOUTES les personnes qui doivent à Thomas F. Gusin, décédé et ci-devant de cette ville, sont requises de venir payer immédiatement, et toutes celles qui ont des réclamations à faire valoir contre sa succession sont priées de les présenter.
WILLIAM T. DAVIS, Exécuteur testamentaire, Rue du Canal, No 168.

LA maison C. RAVELET & FILS, 60 rue de la Douane, vient de recevoir une partie de ses marchandises pour la saison de printemps et les vendra, suivant son habitude, aux plus bas prix du marché. Elle débale en ce moment les articles suivants: CHEMISES françaises, un grand assortiment, CORSETS français, COUTILS ... MERINOS ... COTONNADES françaises, TARLATANNES, BAREGES brochés, GRENADINES, ORIENTALES, &c. Les prochains steamers apporteront le complément pour la saison.

JOHNSON, DENIS, BERAULT & LEGENDRE,
AVOCATS,
16, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans,
ET
Paroisse St-Jacques.
LES soussignés se sont associés pour l'exercice de leur profession devant les Cours de la Nouvelle-Orléans. Ils exerceront également dans les 3me, 4me et 5me Districts Judiciaires, comprenant les paroisses suivantes, savoir: St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne et Ste-Marie, ainsi que les paroisses Iberville, et Est et Ouest Baton Rouge.
CHARLES ANDREW JOHNSON,
HENRY DENIS,
ST-MAURICE BERAULT,
EMILE LEGENDRE.

Avis aux Entrepreneurs.
M. FIRMIN LEVASSEUR, No 111, Promenade Carondelet (Vieux Bassin) prévient le public qu'il offre à vendre au plus bas prix du marché tous les matériaux de construction: briques, sable, terre du fleuve, chaux, plâtre, ciment, lattes, bois de charpente, etc. Il a toujours en mains du bois de chêne de frêne ... de cyprès ...

OPTOMETRIE!
Correction de vues anormales.
LE PROFESSEUR NAUK, opticien, de l'Ecole Polytechnique de Berlin (Prusse), est en ville pour quelques jours seulement et a ouvert un cabinet au No 11 de la rue Royale, à quelques portes au-dessus de la rue du Canal. Il corrige la myopie (vue courte), la presbytie (vue longue) et le strabisme (louchement), à l'aide de l'Optomètre de Burow & Graefe, de ses verres polis européens, ... Il est recommandé par les Drs Beard et Chopin, Davis et d'autres. Dans le strabisme, il obvie à la nécessité d'une opération.

Briques anglaises à feu.
15,000 BRIQUES anglaises à feu, à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par MACY, MADGET & MACRY, Au coin des rues Carondelet et Gravier.

SUCCESSION DE A. D. DONOVAN.
AVIS.
TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de A. D. Donovan sont invitées de les présenter au soussigné.
WM. R. CRANE, curateur.
Bureau, rue Girod, près Camp.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1866.

PERDU.
LE certificat No 1,312 pour cinquante actions de la compagnie du Gaz de la Nlle Orléans, émis le 2 décembre 1865, en faveur de W. A. Goodwyn, a été perdu. Avis est donné qu'un nouveau certificat a été demandé à la compagnie.
BOULIGNY & ESCLAPON.

GROCERIE A VENDRE.
A VENDRE, pour cause de santé, une GROCERIE située au coin des rues Chartres et Espanol, No 284. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A VENDRE.
EN magasin et en débarquement des navires Missouri, Franklin, Michel Montaigne et Méditerranée—
1000 caisses vin rouge St Julien de Barton & Dames;
200 do do Martinet,
100 barriques do Ambes, Martinet & J. J. Beaune,
... de choix Monferrand, 1858,
... caisses sardines, quarts de boîtes,
... do huile d'olive de Pessel, grandes et demi bouteilles.
A vendre par COUTURIÉ BROTHERS, 27 et 29, Vieille Levée.

J. Moody Martin, Jno. F. Butts, E. H. Martin d'Opelousas, ou commandite.
MARTIN & BUTTS,
FACTEURS DE COTON
ET
Marchands-Commissionnaires.
Bureau, rue Gravier, No 172, en premier, Nouvelle-Orléans.

CESAIRE FAGET.
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c.
ET
MARCHAND EN BOIS DE ...
26, rue de la ..., Nlle-Orléans.

AVIS.

Les marchandises ci-après nommées et qui n'ont pas été réclamées seront vendues, à l'enchère publique, conformément à la loi, MARDI, 20 février 1866, à l'entrepôt No. 4, dans la rue Front-Levée, entre les rues Julia et Notre-Dame.

MARQUES.	NUMÉROS.	DESCRIPTION.	NAVIRES.	PARTI DE
H V & Co	1	1 ballot échantillons de manufactures de laine et de fil, en petites pièces; aussi 15 douz. savon de Castille, et un lot de fil	G D Hyer	Havane
A B		2 caisses semences pour jardins de Landreth, vieilles, et endommagées	Inconnu	Inconnu
E Ramirez		1 malle à doux, consistant de drap pour enfants, à franges	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		9 caisses bouteilles soda-water; 5 à 8 douz. chacune	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 boîte jalap, en mauvais état	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 baril garance, en mauvais état	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 petite boîte, et 1 paquet maritimes, et 1 petite boîte épingles à cheveux	Dart	Vera-Cruz
S	78,76	2 caisses (environ 300 vol.) livres français	Barat	Havre
B C	780,781,782,783	4 caisses (chacune deux) grandes horloges à roues de cuivre, françaises	Barat	Havre
U O L	342	1 caisse livres français	Orpheus	Havane
G Ferrieres		1 boîte (en paquets de 15 livres) tabac à fumer	A Trevere	Ampico
Pas de marque		2 cartouches à poudre, en bobines, endommagés	Horatio Wood	Marseille
E F M	1,2	2 boîtes médecines patentées du Dr. Kirchen...	Ste-Geneviève	Havre
S B		1 boîte (11 bouteilles) eau de St-Herbert	Tauras	Bordeaux
Fellows & Co		1 ballot de jouets, 25 pieds de long, et 1 paire de ...	Virginie Antoinette	Havane
		1 do do 45 do do 2 do	"	"
Pas de marque		2 malles d'habillements et effets personnels, endommagés	Josselyne	Matamoras
E E	35	1 barrique (1 1/2 douz.) vin du Rhin	S D Standard	Havre
B G	1 à 36	36 boîtes (12 bout. chacune) sardines pour étoffe	Lamport Dyer	Havre
B G	37	30 boîtes (12 jarres chacune) fruits au jus	Egypt	Havre
B D	38	1 barrique porcelaine	Lake Dyer	Havre
[D] H D	184,185	2 barriques poterie	Saml. Adams	Liverpool
A T	186,176,188,192,197,200,344,345,346,348,350,351,352,355	14 boîtes pruneaux de santé	Dombois	Inconnu
E C	7	1 caisse formes pour chapeaux	Fanny Kake	Marseille
B G	609 à 635	6 caisses (2 chacune) grandes horloges à roues de cuivre, françaises	A Ball	Havre
J D	1350	1 caisse livres (Moniteur belge '59 et '60)	A Ball	Havre
D S				
N S P	1,3	4 boîtes (12 bouteilles chacune) vin	A Ball	Havre
C F F	40	20 boîtes (12 bouteilles chacune) vin blanc	A Ball	Havre
S S	2904	1 caisse prix d'échecs et jouets	Thos. Howard	Liverpool
W J & Co	1	1 caisse livres en blanc, reliés en cuir	American Union	Liverpool
A P	62	1 boîte bouteilles vides	Steven Creswell	Inconnu
[F] N O		4 caisses quincailleries et installations pour le gaz	A P Schmidt	Liverpool
[D] S & P	3269,3270	12 colis d'ale en bouteilles	Corinthian	Liverpool
B W L	3271	2 caisses médecines patentées	Corinthian	Liverpool
		1 caisse médecines patentées	Corinthian	Liverpool
crown S B		1 boîte fer blanc	John Garver	Bordeaux
J O	4481	1 caisse tambours pour enfants	Magdalena	Havre
MH L		1 1/2 tonneau (estimé) bois de Quassia en bâtons	Lorena	G'd Cayman
Pas de marque		1 marbre pour tombe	Portland	Liverpool
U L		3 pièces d'ardoise	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		2 caisses faïence	Inconnu	Inconnu
B Brown		1 Sto. Régs, en pièces	Inconnu	Inconnu
U L		1 baril goudron de charbon	E G Knight	Havane
		1 caisse bandes et mèches (wicks) sulphuriques pour tonneliers	B Index	Bordeaux
J W		4 caisses marbre pour statuaires	Inconnu	Inconnu
E S		1 caisse faïence	Inconnu	Inconnu
E C		1 caisse eau de fleur d'oranger	Inconnu	Inconnu
A G		1 caisse fruits et noix	Inconnu	Inconnu
L P	4	1 caisse livres allemands	Inconnu	Inconnu
N Pearson		1 boîte chiffons	Inconnu	Inconnu
W B Steward	309,310	2 boîtes livres et peintures	Inconnu	Inconnu
R F & Co		6 barils (estimés 30 gall.) whisky	Inconnu	Inconnu
L		3 barriques vin	Inconnu	Inconnu
E B		3 barriques vin	Inconnu	Inconnu
D S T		1 barrique vin	Inconnu	Inconnu
A F W		1 barrique vin	Inconnu	Inconnu
L P		1 barrique vin	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		10 barres fer battu	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		1 barre fer pour chemin de fer	Inconnu	Inconnu
Pas de marque		2 paquets cercles en fer de 1 1/4	Inconnu	Inconnu
L D	1,2,3,4	4 boîtes (12 bouteilles chacune) vin	Banshee	Havre

DOUANE DES ETATS-UNIS,
OFFICE DU COLLECTEUR,
NLLE-ORLÉANS,
15 Janvier 1866.
WM. P. KELLOGG, COLLECTEUR.

Banque de la Nouvelle-Orléans.
UNE élection de Directeurs de cette institution a eu lieu le 22 du courant et a eu pour résultat le choix de
MM. Frank Williams, Peter Anderson, B. M. Horrell, B. Simms, W. A. Elmore, Jno Crickard, Jno Pemberton, C. A. Eager, W. A. Violett, W. P. Ellison, W. A. Johnson, William Knox.
Le Board s'est organisé le 23 du courant en élisant M. Frank Williams président, et M. A. Duchiron caissier.
A. DUCHIRON, Caissier.

Louisiana Annual Reports.—Volume 16.
LES souscripteurs sont informés que la première livraison—les pages du volume est publié. On peut l'obtenir en s'adressant aux éditeurs,
BLOOMFIELD & STEEL,
Editeurs de livres de Droit et marchands de fournitures de Bureaux.
Rue du Camp No 108, deuxième porte au-dessus de la rue Poydras.

VINS! VINS!
EN débarquement du navire Rival, de Bordeaux, à vendre par E. PUSSAN, No 19 rue Conti—
25 barriques vin rouge Bourg,
25 do Château St. Emilion,
30 caisses vin blanc Sauternes & Barsac,
25 do rouge St. Julien, Margaux, Cantenac et St Emilion.
—En Douane—
50 barriques vin rouge Bourg,
... caisses do St. Julien, Margaux, Cantenac, St. Emilion.

P. DILLINGHAM,
AVOCAT.
Bureau, au coin des rues Camp et Gravier,
Au-dessus de la Banque du Canal.

MEDICAMENTS SPECIAUX
Pour la guérison rapide et infaillible des maladies secrètes, traitement facile à suivre en secret, même en voyage.
Injection et liqueur.
Sirop dépuratif.
E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

SIROP PECTORAL.
Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.
E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

J. L. OOLE,
Ancien juge de la Cour Suprême de la Louisiane.
AVOCAT.
—BUREAU—
A l'angle des rues Camp et Gravier,
Au-dessus de la Banque du Canal.

Dispensaire et Maison de Santé
DE LA RUE BARONNE,
A l'angle des rues Baronne et Girod.
CET établissement, qui vient d'être considérablement agrandi, peut maintenant recevoir des malades en chambres particulières.
Médecins—MM les Docteurs Trudeau et Fenner.
Pharmacien—M J A Lauzerille.
Consultations—de 10 h. A. M. à 2 h. P. M.

Avis de société.
LES soussignés ont formé ce jour une association sous la raison de A. JACQUET & BECHET, pour l'importation de toutes sortes de tissus, vêtements et articles à l'usage des tailleurs, rue Vieille-Levée, No 51, entre Bienville et Douane.
A. JACQUET.
A. BECHET.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1866.
Les affaires et la liquidation de l'ancienne maison A. JACQUET se feront au même local.

AVIS DE SOCIÉTÉ.
LES SOUSSIGNÉS, de l'ancienne maison Collins, Carrière et Co. ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison CARRIERE & LOGAN, comme marchands de groceries en gros et négociants commissionnaires, à l'ancien local de Peters, Millard & Co., au coin des rues Bienville et Vieille Levée.
O. CARRIERE.
GEO D. LOGAN,
ANT. CARRIERE, en commandite.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1866.

CORS, OIGNONS, ONGLES DÉFORMÉS, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, déplacement de tarses et toutes les difformités et maladies du pied guéries par le Dr. S. BARNETT, chirurgien pédicure, rue CANAL, No 108. Il est recommandé par les médecins et les chirurgiens de la ville. Toutes les communications, pour qu'il en prenne connaissance, doivent être accompagnées d'un timbre. Il parle le français, l'espagnol, l'allemand et le portugais.

AVIS D'ASSOCIATION.
ME référant à mon avis du 22 septembre dernier, j'ai l'honneur d'informer aujourd'hui le public que j'ai formé, à partir de ce jour, avec messieurs C. SCHUMACHER et JULES RULY une nouvelle association sous la raison de commerce de A. STURZENEGGER & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1866.
A. STURZENEGGER.

NOUS référant à l'avis ci-dessus nous saisissons cette occasion pour prévenir les nombreux amis et patrons de l'ancien établissement, que nous serons prêts sous peu à recevoir ... magasin, No ... de la rue des Magasins, où nous ferons tous nos efforts pour satisfaire ceux qui voudront bien transférer sur notre nouvel établissement la confiance accordée à l'ancienne maison.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1866.
A. STURZENEGGER & Co.

AVIS DE SOCIÉTÉ.
LES soussignés ont renouvelé, aujourd'hui, leur société sous la raison KEEP & CAULFIELD, pour les affaires de commission et le commerce de produits en général, aux Nos 77 et 79 de la rue Poydras.
EDWARD S. KEEP.
IGNATIUS CAULFIELD.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1866.

GEO. G. GARNER, marchand de comestibles en gros et marchand commissionnaire, rue de la Commune No 63 et rue du Canal No 84, s'étant associé les services de MM. GOODRICH et CHS. E. BAILEY, ci-devant marchands de comestibles en gros et marchands commissionnaires de cette ville, est prêt à remplir toutes ordres pour familles et habitations, aux plus bas prix du marché.

A VENDRE.
La belle propriété encoignure Ste Anne et Trémé, avec maison à étages, en briques, contenant deux grands salons et dix chambres à coucher, chambre à bain et dix chambres dans les dépendances. Le gaz se trouve dans toute la maison ... un vérandah et cinquante pieds de façade sur les rues Ste Anne et Trémé. Pour les conditions s'adresser à H. Rivet, coin des rues Bienville et Chartres.

N. VIGNIE,
Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIETES FONCIERES, TERRAINS NUS, Habitations, et terres en général.
Bureau, Passage de la Bourse, No 61, près de la rue de la Douane.

HOTEL DE SOTO.
En face du wharf de la Compagnie de Steamers de l'Atlantique et du Mississippi, rue Front Levée.—Entrée au No 5 de la rue Bienville.
CE grand Hôtel ayant été complètement réparé et meublé à neuf, sera ouvert pour les voyageurs et les voyageurs le 8 janvier 1866. Les personnes qui visitent la ville pour affaires, ne sauraient trouver un meilleur hôtel. Les chambres ... à deux de la ... rue de Poste, de la Douane, les Théâtres et les ... que peu éloignés. Le patronage du public est respectueusement sollicité.

Plomb de chasse.
100 sacs de plomb de chasse des Nos 3, 5, 7, 8, 9, venant d'être reçus,
A vendre par CUSACHS & CO., Encoignure St. Philippe et Levée.

Restaurant Antoine.
23 Rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.
M. ANTOINE ... a l'honneur de prévenir ses amis et le public qu'à partir de mercredi, 21 du courant, il aura transféré son restaurant de la rue St Pierre à la rue St Louis ... Bon nouveau local ... Table d'hôte et chambres garnies.

RESTAURANT ST LOUIS,
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
... tenu par Henri Barbe ...

RESTAURANT FRANÇAIS,
72......RUE DE CHARTRES......72
Tenu par Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.
CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. &c.
Ph. FORGET.

AVIS.
Le steamship FLAG déchargera en ce moment au wharf piéton 21. Les consignataires voudront bien signer la réception des marchandises à la Levée, sinon elles seront mises en magasin pour compte et risques des consignataires.
G. E. LAUGHLAND, 54, rue des Magasins.

POUR MATAMOROS,
Départ SAMEDI, 3 février.
Le steamer anglais PISANO,
... capitaine R. TREERMAN, ... au pied de la rue St. Joseph. Il tire 6 à 8 pieds ... Bagdad ...
EDM. J. FORSTALL & FILS.
Rue Carondelet, No 30.

POUR RIO JANEIRO.—La belle goélette, fine voilière et neuve C. W. CHAPIN, capitaine Thomas Wood, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans un bref délai. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques accommodations, s'adresser à
J. M. ORIOL, 127 Vieille Levée.

POUR VERA CRUZ—Partira positivement samedi, 3 février 1866—La goélette anglaise de première classe et fine voilière, FANCY, capitaine Moison, ayant tout son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour passage seulement s'adresser à L. JOUBLANC, rue Natchez, entre Magasins et Tchoupitoulas.

POUR LA HAVANE—Le paquet régulier, goélette américaine TALISMAN, capitaine Johnson, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus, le mercredi, 31 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. TROUBOSOS, Nos 55 et 57, rue Douane.

POUR VERA CRUZ—La belle barque américaine de première classe R G W DODGE, capitaine S. M. Wall, ayant une partie de son chargement engagé et de magnifiques accommodations pour passagers, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 52 rue Natchez, près Magasins.

POUR VERA CRUZ ET TAMPICO—La belle goélette anglaise de première classe FOUR SISTER, ayant presque toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 52 rue Natchez.

LEON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES EN GROS
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, &c.
17.......Rue St.-Louis.......17

COMPAGNIE D'ASSURANCE
De Londres et Lancashire contre l'Incendie.
CAPITAL: $5,000,000 en or, payés, avec le privilège d'augmentation.

L'AGENCE de cette Compagnie est autorisée à assurer les maisons, les marchandises, les articles de ménage et toutes espèces de bâtisses, aux taux habituels.
Il est accordé quinze pour cent sur toutes les primes.
Les pertes sont payées, immédiatement après que les preuves en sont faites, et sans être renvoyées à la Compagnie-mère en Angleterre.

Directeurs à la Nlle-Orléans:
MM. J. C. ROBINSON, G. W. COUVEL, JAMES P. FREERT,
R. G. MURGROVE, Agent principal.
JOHN T. HEATH, Secrétaire.
Bureau, rue Carondelet, No 68, au coin de la rue Perdido.

AGENCE D'IMMIGRATION,
84, RUE DE L'UNION,
Nlle-Orléans, Louisiane.
M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des ... contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde, soit de la Chine.

TRAITES A VUE ou à TERME
SUR LE
COMPTOIR D'ESCOMPTE
DE PARIS.
A vendre par
L. GRAND & CO., 3 rue Carondelet.

M. SOUCHON FILS,
RUE ORLEANS, encoignure BOURBON.
M. SOUCHON Fils annonce respectueusement au public qu'il a repris l'office de son père, avec le concours du Docteur BECKETT, D. C. ... dans lequel il ... et les pierres ... ou or.

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES F. KELLS,
DENTISTE,
A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, La maison après la rue du Canal, près de Legare.

Marchandises nouvelles
CHEZ
C. A. BARRIÈRE & BROS.,
138.......Rue du Canal.......138

LES soussignés viennent de recevoir, par les steamers Carolina et Alabama—
Deux (2) caisses BAREGES,
Une (1) caisse GRENADINES soie,
Cinq (5) caisses BATISTES imprimées,
Trois (3) caisses TOILES IMPRIMÉES,
Deux (2) caisses PERCALES françaises,
Vingt-cinq (25) caisses INDIENNES anglaises, bleu et fonds clairs.
Dix caisses (10) caisses BONNETERIE anglaise.
Comprenant une grande variété de genres, de meilleure fabrique. Les articles et le reste de ... seront vendus
A TRÈS BAS PRIX.
C. A. BARRIÈRE & BROS.

Dr BERJOT,
De la Faculté de Paris,
DONNE des consultations gratis tous les jours de 11 A. M. à 1 P. M. en français, anglais et espagnol, à la pharmacie de Moll & Co, encoignure Ursulines et Vieille Levée.

AVIS.
LE DOCTEUR BERJOT, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien de l'armée d'Afrique, ... principal à l'hôpital de la marine impériale à la Havane, donne des consultations en français, anglais et espagnol, tous les jours, de 10 heures à 3 heures. Le docteur BERJOT ayant fait une étude toute spéciale des maladies contagieuses, dont il garantit la guérison prompte et sans retour, ... particulièrement pour des maladies de ... Office et résidence, rue Dauphine 226, encoignure Ursulines.

Cercles en fer, de Fassmann.
DEUX mille paquets, en débarquement du navire Elia Theyer et du steamer Carolina, à vendre à bas prix, par
F. FASSMANN, rue Carondelet, No 61.

J. J. ALBERT,
NO 14, RUE BOURBON,—Au premier,
OFFRE à vendre, en gros et aux plus bas prix, modistes, un grand assortiment de chapeaux feutre français, cordes et ombrelles.

CHANGEMENT DE BUREAU.
L. E. POTHIER a transporté son bureau du No 6 de la rue Vieille Levée au No 26 de la rue Bienville.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 26 de la rue Bienville, entre les rues Vieille Levée et Chartres.